



La commission formation de la FFVV

COMPTE-RENDU

Du séminaire de la commission formation des 16 et 17 mai 2017

Invitée par courriel, la commission de la FFVV s'est retrouvée à 9h00 au CNVV le 16 mai.

LES PARTICIPANTS :

- Francis CLAR, Président de la commission
- Michel JACQUEMIN, Responsable Pédagogique Fédéral
- Yves BLONDE, pilote inspecteur référent Vol à Voile DGAC
- Véronique CHITI, pilote inspecteur DGAC
- Lucien ROCHET, Elu FFVV et Formateur
- Claude BRIEND-MARCHAL, CMM de l'ATO et AV-CASA
- Michel MIOCHE, CNVV
- François BESSE, Instructeur
- Jean Philippe VARNIER, CTF CRVV PACA

- Invités :
- Laurent BESSE, DGAC chargé d'étude Péril animalier
- Luc GUILLOT, Directeur de la FFVV

Le Président de la commission accueille l'équipe de la commission et précise le programme du séminaire.

L'ORDRE DU JOUR :

1. **Mise à niveau des informations et réunions diverses, Francis CLAR**
2. **GESASSO, Luc GUILLOT, Directeur de la FFVV**
3. **Le péril animalier (aviaire en particulier), Laurent BESSE, DGAC**
4. **La qualification remorquage sur nos licences, Michel JACQUEMIN**
5. **Le CRIS, Francis CLAR**
6. **Méthodologie pour passer en DTO, Michel JACQUEMIN et Francis CLAR**
7. **La communication : remise à plat de notre communication, François BESSE et Francis CLAR**
8. **Analyse des accidents 2017 et réactions, Francis CLAR**
9. **Coussins de sécurité absorbeurs de chocs**
10. **Sujets divers et fin des travaux**

DEVELOPPEMENT :

1. Mise à niveau des informations :

Le président de la commission fait un récapitulatif des différentes réunions de travail concernant :
- La qualification remorquage ainsi que la parution prochaine du rapport de conversion qui regroupera la qualification remorquage, la montagne (avion) et la voltige (avion et planeur),





La commission formation de la FFVV

- DTO, le calendrier attendu des parutions du texte réglementaire,
- L'actualité des audits ATO,
- La création de l'attestation provisoire de délivrance du titre FI(s). A l'issue de la délivrance d'un FI(s), le FIE pourra délivrer une attestation provisoire valable 8 semaines qui permettra au candidat d'exercer immédiatement,
- Nous continuerons en 2017 à former et à délivrer des BPP. Par contre l'administration nous renverra des SPL restreint ce qui évitera des démarches pour la conversion ultérieure,
- La possibilité de paiement des redevances en ligne pour s'acquitter des droits d'examen est maintenant possible pour le vol à voile.

2. GESASSO : Luc GUILLOT, Directeur de la FFVV

Le directeur de la FFVV présente à la commission les nouveaux outils didacticiels élaborés pour aider les personnes habilitées à mieux appréhender les fonctionnalités du logiciel GESASSO.

Luc Guillot rappelle les différents domaines d'action du GESASSO : Qualité de la Formation, Suivi des formations en ATO, Gestion de l'expérience récente et des échéances de nos pilotes, Gestion des Formulaires, Dossier dématérialisé avec la DSAC, Statistiques pour la FFVV.

Enfin, la présentation se termine par une illustration des fonctionnalités du GESASSO par des exemples d'application concrets (didacticiel vidéo) pour mieux utiliser le logiciel.

Après mise au point et dernières vérifications avec le RPF et le directeur en semaine 21, le logiciel doit être mis à disposition des FI-FI(S) et FIE(S) pour les formations de l'ATO CNVV sur cette fin mai 2017, puis le déploiement sera élargi à quelques clubs pilotes utilisateurs de l'ensemble des solutions tierces existantes (GiVAV, NESTOR, VULCAIN, ...). L'accès à GESASSO pour l'ensemble des clubs de la FFVV est prévu fin décembre 2017.

Le directeur invite la commission à organiser en son sein les relais pour la familiarisation, la formation des associations et le support de l'application. Les didacticiels doivent être listés et complétés ; là-aussi, la commission pourra participer à ce travail. Enfin, il est prévu une campagne de formation et d'information pendant les réunions Formation/Sécurité de la fin d'année.

Accéder aux didacticiels : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL4Lsd9ujCJmoQfjN4s2UqMSWaDES9aAyl>

3. Le péril animalier (aviaire en particulier) Laurent BESSE, STAC

Laurent BESSE fait une présentation sur le péril aviaire.

Parmi les informations citées, on retiendra quelques informations : qu'il y a 280 espèces sur St-Auban, des méthodes de plan de fauchage prenant en compte le comportement animalier, le schéma résumant les couloirs migratoires traditionnels français... que certaines espèces volent dans le brouillard, les nuages... l'amélioration des radars pouvant détecter les oiseaux. Enfin que son service peut être sollicité sur une étude d'impact pour les parcs nationaux.

Laurent BESSE termine sa présentation par un inventaire des préconisations données aux pilotes et une vidéo de démonstration sur les différentes techniques d'effarouchement. A noter que les collisions ont été diminuées par 3, grâce à ces nouvelles techniques d'effarouchement alors que le trafic a augmenté dans la même période.

4. La qualification remorquage sur nos licences. Michel JACQUEMIN

Le RPF présente le futur formulaire qui sera adressé aux pilotes remorqueurs de la FFVV. Les formulaires seront ensuite envoyés à la DGAC en vue d'enregistrer cette qualification dans le logiciel Sigebel, ce qui permettra une édition de la licence assortie de la qualification remorquage de planeurs.

5. Le CRIS





La commission formation de la FFVV

Francis CLAR présente la fiche de synthèse sur les actions vitales élaborée par le groupe de travail de la commission. Cette réécriture a pour objectif de réduire les incidents et accidents liés au CRIS actuel. Cette check-list propose une phase de préparation au vol en amont puis un CRIS avec les fondamentaux. Une information de sensibilisation complémentaire sera faite sur Planeur Infos et le futur bulletin destiné aux instructeurs concernant : La précipitation dans l'exécution des tâches, l'interruption de tâche, la pression du remorqueur, l'attention de l'instructeur durant le CRIS de son élève...

6. Méthodologie pour passer en DTO, Michel JACQUEMIN et Francis CLAR

La commission analyse le guide pratique du DTO de la FFA. Ce guide sera partiellement repris par Francis pour notre modèle fédéral. D'ici la fin de l'année, chaque club devra nommer un référent Sécurité, ce dernier s'appuiera sur ce guide mais aussi sur le véli-diagnostic FFVV élaboré précédemment par la commission. Ce référent Sécurité suivra une formation d'une journée, le programme de cette journée sera élaboré par la commission pour être opérationnelle dès la fin d'année.

7. La remise à plat de notre communication, François BESSE

Tout en continuant à maintenir les autres supports de communication : Planeur Infos...

François BESSE :

- Propose de s'appuyer sur Alain JAMET de l'ISAL (instance de sécurité de l'aviation légère) pour produire des vidéos de sensibilisation.
- Propose de communiquer avec les Allemands (sensibilisation aux accidents en France).
- Propose d'échanger plus avec la BGA (documents, affiches, études..).
- Propose de faire un bulletin d'information à destination des instructeurs avec une approche journalistique. Ces documents seront néanmoins accessibles à tous les pilotes intéressés mais les instructeurs en auront la primeur...

La commission propose différentes thématiques pour la newsletter et les vidéos de M. Jamet, comme la notion de précipitation lors du CRIS, la procédure "Poignée jaune dans la main" au décollage...

8. Analyse des accidents 2017 et réactions, Francis CLAR

Francis CLAR fait un bilan des accidents, à ce jour il y a malheureusement déjà 4 morts. Pour l'instant il n'y a pas de lien entre les accidents qui demandent une intervention de notre part. Si l'on analyse plus finement les décès il y a deux morts étrangers. Il faut élaborer rapidement une information pour signaler à tous les clubs la procédure de changement de mise à jour des FLARM.

9. Coussins de sécurité absorbent de chocs

Une communication sera faite à destination des pilotes pour les informer sur l'utilité des mousses à mémoire de forme, les bonnes pratiques...

10. Sujets divers

Jean Philippe Varnier fait un retour de ses dernières formations en région: Il en ressort que le niveau théorique des candidats FI, révélé en cours de formation, pose problème et de conclure que le théorique actuel d'entrée en stage n'est pas pertinent. Ceci a déjà été relevé à plusieurs reprises. Un exemple à suivre : Le CRVV PACA via son





La commission formation de la FFVV

règlement intérieur, a rendu obligatoire un stage de préparation de 3 jours, pour bénéficier de la formation FI du comité. (Soit : 1 j de théorie, 1 j de simu et 1 j de vol, permettant un positionnement plus pertinent pour le comité).

Informations diverses :

Les deux prochaines réunions de la commission sont envisagées :

- Les 18 et 19 septembre à Saint-Auban
- Les 30 novembre et 1^{er} décembre à Saint-Auban,

Le Président de la Commission
Formation et Sécurité

